



revente d'un appartement avec Crédit logement

Par **BDX**, le **19/11/2010** à **13:30**

Bonjour,

Nous venons d'acquérir un appartement pour 300.000€ (HFN). Nous avons donc fais un crédit de 300.000€.

On vient de nous proposer une opportunité que nous ne voulons pas rater. C'est l'achat d'une maison à rénover. La maison est à vendre 250.000€.

Nous avons besoin de revendre notre appartement pour acheter la maison.

Sur le principe, la banque et le crédit logement sont d'accords pour faire un transfert de garantie et de prêt.

Malheureusement, nous venons d'apprendre, mon épouse et moi, que nous allions être licenciés.

La banque et le crédit logement peuvent ils nous refuser le transfert ? Alors que ni le prêt, ni les mensualités ne changeraient. Et si nous sommes en préavis, devons nous le déclarer à la banque et au crédit logement ?

Enfin, si malgré tout nous faisons tout de même l'opération sans prévenir la banque tout de suite, quelle recours la banque aurait elle contre nous ?

Merci pour votre réponse.

PS / J'ajoute que nous aurions déjà un acheteur pour notre appartement à 430.000€.